



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 037

Le lundi 21 juin 2021

Présidente : Mme Salma Zahid



Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

Le lundi 21 juin 2021

• (1615)

[Traduction]

La présidente (Mme Salma Zahid (Scarborough-Centre, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

Bienvenue à la 37^e réunion du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration de la Chambre des communes.

Le Bureau de régie interne exige que les membres du Comité adhèrent aux protocoles sanitaires suivants: se tenir à une distance physique d'au moins deux mètres des autres; porter un masque non médical à moins d'être assis et préférablement en tout temps, y compris en position assise; maintenir une hygiène adéquate des mains en utilisant le désinfectant fourni à cette fin dans la pièce du Comité; et se laver les mains régulièrement avec du savon.

À titre de présidente, je veillerai au respect de ces mesures. Je vous remercie tous de votre collaboration.

La séance d'aujourd'hui se déroule en format hybride, conformément à l'ordre adopté à la Chambre le 25 janvier. Je voudrais énoncer quelques règles à suivre. Des services d'interprétation sont offerts au cours de la présente séance. Vous pouvez parler dans la langue officielle de votre choix. Au bas de votre écran, vous pouvez choisir d'entendre le parquet, l'anglais ou le français. Si vous souhaitez intervenir, utilisez la fonction « lever la main » qui se trouve dans la barre d'outils.

N'oubliez pas que toutes les observations doivent s'adresser à la présidence. Quand vous ne parlez pas, votre micro devrait être désactivé.

Le greffier du Comité et moi-même gérons la liste des membres qui veulent intervenir.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le 26 mai, le Comité reprend aujourd'hui son étude de l'impératif économique et de l'importance à long terme pour les petites municipalités rurales à l'extérieur des grandes villes de retenir les nouveaux immigrants.

J'aimerais souhaiter la bienvenue aux témoins qui comparaissent devant le Comité aujourd'hui.

Tout d'abord, je suis désolée pour le retard. C'est arrivé souvent au cours des derniers jours avec tant de votes. Les votes auront lieu très bientôt, dès que la sonnerie commencera à retentir. Je vous tiendrai au courant dès qu'il faudra aller voter. Il pourrait y avoir un autre vote à 17 heures comme prévu. Par conséquent, je veux simplement suggérer à tous les membres que nous entendions les six témoins qui sont prévus aujourd'hui dans les premier et deuxième groupes. Nous leur accorderons cinq minutes chacun, après quoi nous pourrions procéder à une série de questions en fonction du temps dont nous disposons.

Je ne voulais pas annuler cette séance une nouvelle fois, car je sais que la comparution de certains des témoins a déjà été annulée à cause des votes.

Plaît-il au Comité d'entendre d'abord tous les témoins, puis de procéder à une série de questions?

M. Sukh Dhaliwal (Surrey—Newton, Lib.): Oui.

• (1620)

La présidente: D'accord. Je ne vois aucune objection. C'est bien.

Aujourd'hui, nous entendons des témoignages. L'organisme Community Futures Central Kootenay est représenté par Andrea Wilkey, directrice exécutive, et Erin Rooney, gestionnaire du pilote d'immigration rurale et nordique. La Migrant Workers Alliance for Change est représentée par Syed Hussan, directeur général. Nous entendons aussi le témoignage, à titre personnel, d'Agop Evereklian, conseiller en développement des affaires et relations internationales.

Les autres témoins nous viennent de la Chambre de commerce du Canada, représentée par Leah Nord, directrice principale, Stratégies en matière d'effectifs et croissance inclusive; et de la société Peace by Chocolate Inc., représentée par Tareq Hadhad, propriétaire et directeur général. Enfin, nous entendons Joel Blit, professeur d'économie à l'Université de Waterloo, qui témoignera à titre personnel.

Merci à tous les témoins de se présenter devant le Comité aujourd'hui pour nous livrer des témoignages importants. Vous disposerez tous de cinq minutes pour prononcer vos remarques liminaires. Nous vous entendrons tous les six avant de passer à une série de questions.

Nous allons commencer par l'organisme Community Futures Central Kootenay. Andrea Wilkey, veuillez procéder. Vous avez cinq minutes pour prononcer vos remarques liminaires.

Mme Andrea Wilkey (directrice exécutive, Community Futures Central Kootenay): Merci, madame la présidente.

Est-ce que tout le monde m'entend?

La présidente: Oui.

Mme Andrea Wilkey: L'organisme Community Futures Central Kootenay reçoit son financement de base par l'entremise de Diversification de l'économie de l'Ouest. Depuis près de 35 ans, il aide les petites entreprises à réussir et favorise la santé économique de notre région rurale.

Les collectivités de West Kootenay, Castlegar, Nelson, Trail et Rossland, que je représente aujourd'hui, sont situées dans le coin Sud-Est de la province de la Colombie-Britannique, et nos économies sont très interconnectées. Il arrive souvent que des résidents travaillent dans une collectivité et vivent dans une autre.

Comme de nombreuses régions rurales, la région de West Kootenay fait face à des défis économiques et démographiques, notamment l'exode des jeunes, le vieillissement de la population et les pénuries de main-d'œuvre. Il est donc difficile pour les propriétaires de petites entreprises de répondre aux besoins du marché du travail, ce qui freine la croissance économique. Cette pénurie de main-d'œuvre s'est intensifiée en raison de la pandémie.

Les perspectives du marché du travail de la Colombie-Britannique prévoient que près de 20 000 nouveaux postes s'ouvriront dans les Kootenay d'ici 2028 en raison du départ à la retraite des travailleurs, et que 4 400 autres seront créés grâce à la croissance économique. Il est donc essentiel que les collectivités de West Kootenay aient accès à une main-d'œuvre qualifiée pour que nos entreprises soient concurrentielles. Les ratios de remplacement de la main-d'œuvre pour notre région varient de 0,5 à 0,75, et un ratio inférieur à 1 signifie qu'une région est incapable de maintenir la main-d'œuvre actuelle avec des travailleurs de remplacement locaux.

Une recherche sur le maintien et l'expansion des entreprises menée en partenariat avec le centre de recherche appliquée et d'innovation du Collège Selkirk a révélé que la majorité de nos employeurs déclarent que l'accès à une main-d'œuvre qualifiée est leur principal obstacle à la croissance. Afin d'être concurrentiels dans l'économie mondiale, les employeurs de West Kootenay ont besoin de travailleurs hautement qualifiés dans un éventail d'industries, notamment l'exploitation minière, la métallurgie, la foresterie, la fabrication, les soins de santé, le transport, la construction, l'éducation et la technologie; ils ont aussi besoin d'employés de premier échelon dans des domaines comme le commerce de détail, le tourisme, l'hébergement et les services alimentaires.

Notre région compte sur les immigrants pour répondre à la demande du marché du travail, et nous sommes très heureux d'être l'une des 11 collectivités du Canada à participer au Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord. Afin de créer la capacité de mettre en œuvre ce programme, nous avons obtenu deux subventions distinctes, sans lesquelles celui-ci ne connaîtrait pas le succès qu'il a connu jusqu'à présent. Grâce à ces subventions, nous avons pu engager Erin Rooney comme coordonnatrice régionale du programme pour West Kootenay, qui va vous parler un peu de la façon dont les choses se sont passées.

Mme Erin Rooney (gestionnaire programme pilote d'immigration rurale et nordique, Community Futures Central Kootenay): Merci, madame Wilkey.

Depuis mai 2020, 77 employeurs de West Kootenay ont fait appel au Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord pour conserver leurs employés actuels ou en attirer de nouveaux. Certains employeurs ont eu recours à ce programme à plusieurs reprises. Notre comité directeur communautaire a recommandé 129 demandeurs principaux depuis mai 2020 pour la résidence permanente, et ce total s'élève à 198 personnes si l'on tient compte de leurs conjoints et enfants.

Les principaux emplois qui ont fait l'objet de recommandations dans le cadre du Programme pilote d'immigration dans les commu-

nautés rurales et du Nord en 2020 sont les aides-soignants agréés, les conducteurs de camions de transport, les éducateurs de jeunes enfants, les agents de soutien communautaire, les charpentiers et les soudeurs.

Notre premier candidat étranger et sa famille sont arrivés d'Australie début juin 2021. Il a commencé à travailler en tant que constructeur de structures métalliques et de plaques chez Traditional Timber Framing Company, entreprise située juste à l'extérieur de Nelson. Nous nous réjouissons de pouvoir continuer à recruter et à conserver des employés qualifiés et leur famille dans la région de West Kootenay pendant le reste du programme pilote, qui se poursuit jusqu'en décembre 2022.

Nous aimerions recommander au gouvernement du Canada de prolonger le Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord et de fournir des fonds pour sa mise en œuvre.

Merci beaucoup.

• (1625)

La présidente: Merci beaucoup.

Passons maintenant à Syed Hussan, directeur général de Migrant Workers Alliance for Change.

Allez-y. Vous avez cinq minutes pour donner votre déclaration liminaire.

M. Syed Hussan (directeur général, Migrant Workers Alliance for Change): Merci.

Je vous remercie de m'avoir invité aujourd'hui à m'exprimer au nom de Migrant Workers Alliance for Change, qui est en fait le secrétariat du Réseau des droits des migrants, la seule coalition nationale dirigée par des migrants. Collectivement, les organisations membres du Réseau joignent directement des milliers de travailleurs agricoles, de soignants, d'étudiants internationaux, de réfugiés, de demandeurs d'asile et de résidents sans papiers.

La sous-ministre d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, ou IRCC, a fourni à ce comité des preuves à l'effet que seulement 41 personnes ont été retenues depuis 2019 dans le cadre du programme d'immigration dans les communautés rurales. De même, la Commission de développement économique communautaire de Thunder Bay a déclaré avoir soumis 69 demandes l'an dernier. C'est un nombre infime. Ces chiffres ne représentent pas pleinement la réalité de l'immigration dans les communautés rurales, qui est avant tout temporaire et non permanente.

Continuons avec Thunder Bay. En 2018, dernière année pour laquelle nous possédons des statistiques, on a délivré 2 725 permis d'études et 300 permis de travail temporaires seulement cette année-là. C'est vrai à l'échelle du pays. Chaque année, on accorde deux fois plus de permis de travail temporaires que de visas de résident permanent. Aujourd'hui, on compte plus de 1,6 million de résidents temporaires et sans papiers au Canada. Sans le statut de résident permanent, les migrants ne bénéficient pas des mêmes droits ni des mêmes protections que le reste de la population, ce qui les empêche d'accéder aux services essentiels. C'est une politique qui coûte bien des vies et annihile toute possibilité d'établir des communautés fortes, intégrées et florissantes.

Les travailleurs agricoles et de l'agroalimentaire forment l'un des groupes de migrants les plus importants des communautés rurales. Afin de gagner du temps, je vous invite à consulter les preuves fournies par Justicia au nom de Migrant Workers Alliance for Change au cours de la session précédente. Permettez-moi de lire le nom des quelque 13 travailleurs agricoles migrants qui sont de source sûre décédés au Canada cette année, dont 7 dans le cadre de la quarantaine imposée par le fédéral, afin qu'ils figurent au compte rendu: Logan Grant, Victor Paz-Lozoya, Roberto Jacob Baca Gomez, Jose Antonio Coronado, Romario Morgan, Fausto Ramirez Plazas, Aneish Dalbarry et Efrén Reyes. Ces décès sont le fruit d'un accès inéquitable aux droits et protections de ce pays, ce qui est dicté par un système de migration temporaire.

La majorité des migrants sont des travailleurs, même ceux ayant un permis d'études. Ils paient un loyer, des taxes et l'impôt en plus de contribuer de façon majeure au tissu socioéconomique des communautés rurales et des petites municipalités. Leur accorder le statut de résident permanent est la seule façon de veiller à ce que toutes ces personnes continuent de contribuer à la communauté et bénéficient des mêmes droits que les autres.

La sous-ministre Tapley a également vanté le rôle des employeurs dans le cadre des programmes d'immigration provinciaux et dans les communautés rurales, et plus particulièrement du programme pilote d'immigration au Canada atlantique, ce qui contraste avec l'expérience des migrants. Je vais vous donner un seul exemple de l'Île-du-Prince-Édouard. Il y a deux ans, l'employeur d'un père et de son fils, tous les deux des travailleurs agricoles migrants, a posé leur candidature. Il a d'abord posé celle du père, puis celle du fils l'année suivante. Le père, une fois sa demande de résidence permanente dûment complétée, a déposé une plainte auprès du ministère du Travail parce que cet employeur lui devait des milliers de dollars en salaire. L'employeur a donc retiré sa demande de résidence permanente pour le fils. Le père a retiré sa plainte au ministère du Travail, mais l'employeur a refusé de poser de nouveau la candidature du fils. Son permis de travail est venu à expiration peu de temps après et il a été forcé de quitter le pays.

Ce n'est pas une aberration. Les programmes pilotes d'immigration exigent des offres de travail à temps plein des employeurs, ce qui mène souvent à l'exploitation et aux abus. Les travailleurs sont obligés de se faire concurrence pour obtenir un parrainage, celui-ci revenant à la personne qui travaillera le plus dur et cumulera le plus d'heures. Les exigences relatives à l'offre d'emploi permettent aux employeurs de faire miroiter aux migrants stabilité, travail décent et réunification familiale, mais cette carotte n'est en fait qu'un bâton. Beaucoup de migrants sont forcés d'accepter une exploitation encore plus grande: on leur promet un emploi qui pourrait bien ne jamais se concrétiser. Les programmes pilotes du genre accordent des pouvoirs majeurs et sans la moindre supervision aux employeurs et privent les migrants de tout recours.

Les exigences des tests linguistiques de ces programmes constituent un autre problème important, puisqu'elles excluent les personnes qui ne parlent pas le français ou l'anglais. Beaucoup de migrants, surtout ceux des pays hispanophones, vivent et travaillent dans les communautés depuis des années et y contribuent sans avoir besoin du niveau de français ou d'anglais qui est exigé par ces programmes. Les obstacles à l'intégration des migrants dans les régions rurales sont dus à leur incapacité d'obtenir la résidence permanente et non à leur niveau de maîtrise de la langue ou à leurs possibilités d'emploi.

En 2020, nous avons constaté à quel point le travail des migrants est central à notre économie et à notre société. Il est nécessaire de veiller à ce que tous les migrants et les sans-papiers soient en mesure de se protéger et de se prévaloir de leurs droits. Et ce ne sera possible pour eux qu'en obtenant le statut de résident permanent dès leur arrivée au pays. De tels programmes ne doivent pas être liés aux employeurs ni s'accompagner de tests linguistiques.

Merci énormément.

• (1630)

La présidente: Merci, monsieur Hussan.

Entendons maintenant le conseiller en développement des affaires et en relations internationales, M. Agop Evereklian.

Monsieur Evereklian, veuillez commencer. Vous disposez de cinq minutes pour prononcer votre déclaration préliminaire.

M. Agop Evereklian (conseiller en développement des affaires et relations internationales, à titre personnel): Merci, madame la présidente, monsieur le vice-président, madame la vice-présidente, honorables membres du Comité, mesdames et messieurs.

Même si je fais ma déclaration dans une seule langue, je serai plus qu'heureux de répondre aux questions dans les deux langues officielles.

[Français]

Je vous remercie de votre invitation à venir comparaître, cet après-midi, devant ce comité permanent, qui se penche sur l'un des enjeux les plus importants pour l'avenir de notre pays et l'épanouissement économique de nos régions. C'est très humblement que j'ai accepté cet honneur de venir vous transmettre, à titre personnel, ma vision d'avenir sur ce qui, je crois, devrait être une des priorités de nos décideurs publics pour assurer la pérennité socioéconomique de nos régions. Ma vision est fondée sur une nouvelle approche qui consisterait à attirer de nouveaux immigrants dans une catégorie tout à fait nouvelle que serait la relève d'entreprises existantes, mais qui n'est pas, en soi, une idée nouvelle.

Moi-même, jeune immigrant arrivé au Canada il y a 45 ans cette année, j'ai eu le privilège de vivre, de grandir et de m'épanouir dans l'un des meilleurs pays au monde après avoir fui la guerre civile. En reconnaissance envers cette deuxième chance que la vie m'a accordée et en guise de gratitude envers ma société d'accueil, je me suis engagé, dès mon jeune âge, dans le service public. J'ai eu l'honneur et le privilège de servir sous trois premiers ministres canadiens, entre 1993 et 2010, et de servir, entre autres, deux ministres de l'Immigration en ma qualité de directeur de cabinet. Ces expériences, jumelées à mon parcours professionnel dans le secteur privé et mes récentes fonctions de vice-président directeur du Centre de transfert d'entreprise du Québec, ou CTEQ, m'ont permis de voir de près les forces et les lacunes de nos programmes canadiens en immigration économique.

Je me présente aujourd'hui devant cet honorable comité afin de lui soumettre une idée basée sur des faits réels et de lui proposer une solution novatrice à un enjeu qui préoccupe fortement notre société, surtout nos régions éloignées, sur le plan du développement économique de notre pays. Je voudrais donc vous parler du repreneuriat et du transfert d'entreprises comme d'un nouveau vecteur économique pour attirer de futurs citoyens immigrants vers nos régions, et ce, afin de contribuer directement à l'épanouissement économique de ces dernières et aux milieux entrepreneuriaux sous-jacents. Ainsi, il est nécessaire de réviser nos programmes d'immigration pour favoriser la reprise de PME par les repreneurs immigrants, de même que l'intégration et l'implantation de ces derniers dans nos régions.

Comme vous avez déjà vu ces quelques points suivants dans mon mémoire sommaire, je vais simplement vous les nommer. J'aimerais me pencher sur le contexte démographique du Canada, l'expérience du Japon qui pourrait servir d'exemple au Canada, le contexte de la pandémie et de ses répercussions et, bien sûr, j'aimerais vous faire une recommandation, que voici. Par l'entremise de ce comité, le gouvernement du Canada devrait mettre en place un nouveau programme de visa, qui s'appellerait Visa Repreneuriat, pour favoriser la reprise d'entreprises et l'intégration des immigrants repreneurs dans nos régions. Ce programme de visa pourrait être géré conjointement par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et un organisme dont la mission et les activités sont similaires à celles du CTEQ. Je propose donc humblement au gouvernement, avec le soutien du CTEQ, une solution concrète pour favoriser l'immigration économique afin que des investisseurs puissent venir s'établir au Canada, y vivre et y contribuer de façon concrète et directe, contrairement à certains qui ne le font que pour obtenir le passeport canadien.

Il est donc primordial que nos stratégies en matière d'immigration refferment des politiques et des initiatives publiques qui appuient le transfert d'entreprise, et ce, afin de s'assurer du maintien et du développement de l'écosystème entrepreneurial dans les régions du Canada, comme cela se fait déjà au Québec.

La mise en place d'un programme comme Visa Repreneuriat permettrait de rendre le marché du transfert plus fluide et d'augmenter le nombre de repreneurs qualifiés, compte tenu du défi grandissant qu'est le vieillissement de notre population, défi également présent au sein de la communauté des affaires. Qui plus est, le Visa Repreneuriat intéressera de nombreux immigrants qualifiés et les incitera à s'implanter dans une des régions du Canada et, ainsi, à contribuer à notre développement économique.

Je vous remercie de votre écoute, je vous remercie sincèrement de cette invitation et je demeure à votre service pour collaborer avec votre comité.

• (1635)

[Traduction]

La présidente: Je vous remercie.

Entendons maintenant la déclaration préliminaire de la représentante de la Chambre de commerce du Canada, Mme Leah Nord, directrice principale des Stratégies en matière d'effectifs et croissance inclusive.

Madame Nord, vous pouvez commencer. Vous disposez de cinq minutes.

Mme Leah Nord (directrice principale, Stratégies en matière d'effectifs et croissance inclusive, Chambre de commerce du Canada): Merci. Madame la présidente, monsieur et madame les vice-présidents, mesdames et messieurs les membres du Comité, bonjour. Je suis à Ottawa, sur le territoire traditionnel non cédé des peuples algonquins anishinabes.

Je m'adresse à vous au nom de la Chambre de commerce du Canada, qui représente 200 000 entreprises canadiennes, de toutes tailles et de tous les secteurs, au moyen d'un réseau national de plus de 450 chambres locales de commerce.

Les immigrants jouent un rôle important dans la croissance et la diversité inclusives des effectifs de la population active canadienne dans les collectivités. Nous, la Chambre de commerce, avons une série de recommandations à formuler, qui favoriseront l'adoption de politiques et de programmes innovants et efficaces pour appuyer l'intégration des néo-Canadiens sur le marché du travail et dans les collectivités.

En ce qui concerne les marchés du travail, alors qu'on commence à envisager la reprise de notre pays au lendemain de la pandémie, nous croyons indispensable d'y analyser la demande pour déterminer les niveaux de planification de l'immigration. Je pourrai en dire davantage pendant la période de questions.

De plus, nous comprenons et appuyons entièrement la nécessité d'accepter des résidents permanents dans les catégories humanitaire et du regroupement familial. Cela dit, nous recommandons, comme nous l'avons fait avant la crise, de privilégier de façon concertée la catégorie des immigrants économiques. Dans tous les cas, quelle que soit la catégorie d'entrée, il est impératif de privilégier l'intégration dans les marchés du travail, puisqu'on met ainsi, dès le départ, les néo-Canadiens, leurs familles et les collectivités qu'ils auront choisies sur la voie du succès.

Mesdames et messieurs les membres du Comité, l'espoir n'est tout simplement...

La présidente: Désolée de vous interrompre, madame Nord. J'ai arrêté le compte.

Je tiens à informer tous les membres que la sonnerie d'appel au vote a commencé.

Est-ce que j'ai votre consentement unanime pour que nous poursuivions pendant encore 20 minutes? Comme le timbre se fera entendre pendant 30 minutes, nous suspendrons nos travaux 10 minutes avant la fin.

Des voix: oui.

M. Peter Schiefke (Vaudreuil—Soulanges, Lib.): Oui, poursuivons, madame la présidente.

La présidente: Comme personne ne semble s'y opposer...

Madame Kwan, vous avez la parole.

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Je suis désolée, madame la présidente, mais ce timbre se fera entendre pendant 15 minutes. J'ai, en même temps...

La présidente: Monsieur le greffier, pouvez-vous tirer la chose au clair?

Le greffier du comité (M. Leif-Erik Aune): Oui, madame la présidente.

M. Sukh Dhaliwal: Ce timbre ne dure même pas 15 minutes. Dès l'arrivée du whip, il faudra y aller.

Madame Kwan a absolument raison.

Le greffier: Oui, d'après le site Web, sa durée était de 30 minutes. Mais la correction vient tout juste d'être faite.

Merci, madame Kwan. Nous sommes à 13 minutes 39 secondes, et le compte à rebours se poursuit.

La présidente: Plaît-il aux membres de poursuivre et de laisser terminer Mme Nord?

M. Peter Schiefke: Oui, s'il vous plaît, madame la présidente.

La présidente: D'accord.

Madame Nord, veuillez poursuivre.

Mme Leah Nord: Merci.

Dans tous les cas, quelle que soit la catégorie d'entrée, il est impératif de privilégier l'intégration dans les marchés du travail, puis qu'on met ainsi, dès le départ, les néo-Canadiens, leurs familles et les collectivités qu'ils auront choisies sur la voie du succès.

Mesdames et messieurs les membres du Comité, l'espoir n'est tout simplement pas une stratégie. Pour une reprise vraiment vigoureuse, il faut des solutions locales, élaborées par les collectivités pour les collectivités, avec la participation vigoureuse des gens d'affaires pour répondre efficacement aux besoins de la collectivité en main-d'œuvre.

À cette fin, nous appuyons la poursuite de la délégation de la sélection des immigrants. Ce processus a commencé par le Programme des candidats des provinces pour aboutir à la promesse du Programme des candidats des municipalités, en passant par le Programme d'immigration dans le Canada atlantique, puis, récemment, les programmes pilotes d'immigration dans les communautés rurales et du Nord, dont viennent de témoigner les représentants de Community Futures Central Kootenay. Ces programmes, toutefois, ont besoin de se généraliser et de devenir permanents et de ne plus simplement être des programmes pilotes.

Un résultat positif des programmes pilotes susmentionnés a été d'exiger d'appliquer les directives des chambres locales de commerce ou des associations locales de gens d'affaires au nom de la collectivité, ce qui a assuré la présence intégrée du secteur des affaires dès le début. De plus, comme on l'a dit plus tôt, si on pouvait ajouter la mise en place du financement de ces entreprises et leur travail, ce serait très apprécié.

Nous avons longtemps préconisé des voies d'accès à la résidence permanente pour les titulaires de permis temporaire. La dernière fois, c'était devant votre comité, en avril dernier, quand il était question des travailleurs étrangers temporaires. Ça s'applique également aux étudiants qui viennent de l'étranger. Avant la pandémie, je répétais volontiers qu'on comptait au Canada un demi-million d'emplois vacants et 600 000 étudiants étrangers. Bien sûr, on constatait bien, aussi, des problèmes d'harmonisation du marché du travail, mais j'objecterais que ces étudiants fréquentent des établissements dans de petites et de grandes collectivités ainsi que dans les régions rurales de partout au Canada. L'essentiel est qu'ils y sont déjà. Nous avons vraiment la possibilité d'en retenir beaucoup et de les y intégrer pour longtemps.

Enfin, nous avons une série de recommandations à formuler, qui se range dans la catégorie de l'amélioration des services pour appuyer l'installation des immigrants et leur intégration dans le marché du travail. Mais avant, je citerai quelques données utiles.

Je peux vous citer toutes les statistiques que vous voudrez, qui prouvent que, dans les deux dernières décennies, la population des petits centres et des régions rurales du Canada a baissé, particulièrement dans les régions de moins de 250 000 habitants.

En 2019, l'immigration permanente et non permanente comptait pour plus de 80 % de la croissance démographique du Canada. Dans la même année, près de 75 % des immigrants ont choisi de s'établir dans l'une des six régions métropolitaines du pays.

Dans la dernière minute à ma disposition, je livrerai un ensemble de recommandations stratégiques de la Chambre de commerce du Canada à l'intention des collectivités rurales et éloignées.

La première consiste à créer une catégorie pilote pour la résidence permanente, à l'intention des détenteurs d'emplois peu qualifiés, dans les régions en pénurie de main-d'œuvre, pour permettre à des travailleurs de l'étranger qui résident dans des collectivités de moins d'un million de personnes et qui possèdent au moins deux années d'expérience professionnelle connexe de devenir admissibles à la résidence permanente.

Nous avons des recommandations sur les stratégies régionales visant à appliquer les ressources nécessaires pour répondre aux besoins d'établissement des nouveaux venus dans toutes les régions du pays. Nous recommandons la prise de mesures pour ajouter une vision et une stratégie nationales visant à accroître l'immigration vers les collectivités rurales et les collectivités du Nord de tout le pays et, enfin, la prise de mesures pour élaborer une stratégie visant à accroître la rétention des étudiants étrangers dans ces collectivités.

Merci beaucoup.

• (1640)

M. Maninder Sidhu (Brampton-Est, Lib.): Madame la présidente.

Son ordinateur est-il figé?

Le greffier: La connexion, peut-être. Je vérifie avec les techniciens.

La présidente: Merci, madame Nord.

Je suis désolée. Mais la connexion s'est rétablie.

Nous suspendrons nos travaux et nous reviendrons après les votes. Je demande aux membres d'aller voter, puis de rouvrir la session. Au retour, nous entendrons les autres témoins.

M. Sukh Dhaliwal: Madame la présidente, nous pouvons rester en session, n'est-ce pas?

La présidente: Il est libre à chacun de choisir.

Pour permettre le vote des membres, je suspends la séance pendant quelques minutes.

Merci.

• (1640)

(Pause)

• (1710)

La présidente: Reprenons, puisque nous avons le quorum.

Chers témoins, je suis désolée de l'interruption et de l'attente de près d'une demi-heure que nous vous avons imposées.

Deux témoins restent à entendre.

Ce sera d'abord le propriétaire et directeur général de Peace by Chocolate Inc., M. Tareq Hadhad.

Monsieur Hadhad, soyez le bienvenu à notre comité. Dommage que nous ne puissions pas nous rencontrer en personne. Nous aurions pu déguster vos chocolats.

M. Tareq Hadhad (propriétaire et directeur général, Peace by Chocolate Inc.): J'en caresse aussi l'espoir. Merci beaucoup, madame la présidente.

La présidente: Merci de comparaître. Vous disposez de cinq minutes pour votre déclaration préliminaire. Allez-y, s'il vous plaît.

M. Tareq Hadhad: Merci, madame la présidente. Je remercie également les vice-présidents et les honorables membres du Comité de m'avoir invité à participer à la réunion. Bonne Journée nationale des peuples autochtones.

J'avais hâte de faire mon exposé devant le Comité pour de nombreuses raisons. Depuis vos lieux de résidence, vous faites tous un travail extraordinaire en vue de valoriser la diversité et de renforcer notre pays en respectant chaque jour les valeurs de compassion et d'autonomisation des nouveaux arrivants. Ma famille et moi sommes venus au Canada il y a quelques années, après avoir tout perdu en raison de la guerre en Syrie. Nous sommes tombés en amour avec le Canada qui a restauré notre foi en l'humanité et notre espoir de pouvoir reconstruire ce que nous avons perdu grâce à la force et à la résilience qui se trouvent en chacun de nous.

Les nouveaux arrivants apportent avec eux de grandes compétences et expériences. Ils sont ici pour apporter une contribution à la collectivité qu'ils appellent maintenant leur foyer et pour donner en retour. Alors que d'autres pays ferment leurs portes et leurs frontières, le Canada donne l'exemple au monde entier en attirant les nouveaux arrivants, et il n'est pas étonnant que le Canada ait été classé comme le meilleur pays au monde cette année.

La Nouvelle-Écosse, par exemple, joue un rôle important à cet égard. Elle prend de nombreuses mesures pour aider les nouveaux arrivants. Dans ma seule région, j'ai rencontré des gens originaires de 35 pays qui ont fondé des entreprises ici. D'autre part, nous savons tous que les immigrants sont déterminés à transformer leurs compétences et leurs expériences en une possibilité de gagner leur vie ici. L'esprit d'entreprise n'est qu'une des façons dont les immigrants donnent en retour à leur nouveau pays, puisque chacun d'entre eux apporte des valeurs et une culture uniques et remarquables. Ils rendent hommage à ce que signifie vraiment le fait d'être Canadien.

En tant que famille nouvellement arrivée, nous apportons nos valeurs et notre message. Ce n'est pas uniquement une question d'affaires. Nous voulions tirer parti de la scène internationale pour faire passer ce message, en commençant par notre propre ville d'Antigonish, qui compte 4 300 habitants.

Il y a quelques années à peine, nous nous sommes lancés dans une aventure à Antigonish en fondant Peace by Chocolate. Les petites villes de la Nouvelle-Écosse ont quelque chose d'exceptionnel, tout comme chacune des belles provinces du Canada. Nous sommes convaincus depuis le début que notre histoire de réussite n'est pas unique en son genre: il existe des milliers d'histoires de réussite canadiennes qui devraient être communiquées partout dans le monde.

En Nouvelle-Écosse, les gens se déplacent vers l'ouest ou ailleurs pour trouver des possibilités d'emploi. Nous avons lancé l'entreprise Peace by Chocolate en 2016, quelques mois après notre arrivée au

Canada, car nous étions convaincus que nous étions venus au Canada non pas pour occuper des emplois, mais plutôt pour en créer. Nous embauchons maintenant des dizaines de personnes — des dizaines de personnes, madame la présidente — dans les services de distribution, de développement, de production et dans de nombreux autres services spécialisés.

En même temps, nous sommes très honorés de lancer la Peace on Earth Society, qui nous permet de donner des recettes à l'Association canadienne pour la santé mentale, à des communautés autochtones et à de nombreuses autres organisations dont le travail est très bien ancré dans notre société. Les habitants d'Antigonish ont fait un travail formidable, et ils nous ont beaucoup soutenus.

Les exemples de municipalités rurales qui font un travail extraordinaire pour soutenir les nouveaux arrivants sont innombrables. Par exemple, nous ne savions pas comment présenter des demandes aux gouvernements, lancer notre entreprise ou établir un réseau avec les provinces voisines, mais tout le monde nous a aidés à réussir beaucoup plus rapidement.

Bien que je sois très honoré de vous faire part de la réussite de notre incroyable aventure, il est très important de mentionner que personne n'est né pour émigrer. Nous sommes tous nés pour vivre dans notre pays d'origine, mais après avoir tout perdu à cause de la guerre en Syrie, nous sommes devenus des réfugiés pendant quelques années, et notre famille a réalisé que le Canada était terre de liberté, de droits de la personne et de possibilités. Dans ses collectivités, les immigrants trouvent des occasions d'améliorer leur sort, peu importe la taille de la ville où ils sont établis, et, avec l'aide des citoyens, ils peuvent contribuer à développer nos collectivités.

Les valeurs les plus nobles de chaque nouvel arrivant que je rencontre sont la paix et la gentillesse. Nous avons subi la violence, la persécution et des circonstances dévastatrices jusqu'à ce que nous arrivions au Canada. Ce parcours n'a pas été facile. Nous avons tout perdu, mais nous sommes ici parce que nous avons besoin de paix. La paix est le principal fondement de la vie de tous. Sans elle, nous n'avons pas de travail, pas d'entreprise, pas d'école et pas de famille.

En fin de compte, les collectivités canadiennes continuent d'apporter de l'espoir aux centaines de milliers d'immigrants qui viennent ici pour reconstruire leur vie avec passion, paix, détermination et persévérance, et ces immigrants donnent énormément en retour pour faire du Canada le grand pays qu'il est aujourd'hui et chaque jour.

Merci, madame la présidente.

● (1715)

[Français]

Je vous remercie.

[Traduction]

La présidente: Merci, monsieur Hadhad. C'était formidable d'entendre votre témoignage.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Joel Blit, qui compare à titre personnel. Il est professeur d'économie à l'université de Waterloo.

Soyez le bienvenu, monsieur Blit. Veuillez prendre la parole. Vous disposez de cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire.

M. Joel Blit (professeur d'économie, University of Waterloo, à titre personnel): Formidable.

Je vous remercie de m'avoir invité à comparaître devant votre comité aujourd'hui. Je suis un immigrant, mais aujourd'hui je comparais à titre personnel et, ce qui importe encore plus, à titre de professeur d'économie. Je n'ai aucun intérêt personnel dans cette affaire, si ce n'est de tenter d'orienter les politiques à l'aide des meilleures données économiques disponibles.

Bon nombre des observations que je formulerai aujourd'hui trouvent écho dans le court mais excellent article publié par l'IRPP, que je vous ai remis et qui s'intitule « How does increasing immigration affect the economy? ». Avant de pouvoir vous faire part de quelques réflexions sur cette question, nous devons avoir une compréhension commune de ce que sont nos objectifs en tant que décideurs et conseillers. Je dirais que notre objectif doit être, purement et simplement, d'améliorer la situation des Canadiens et, en particulier d'augmenter, leur niveau de vie. Si tel est notre objectif, alors la mesure clé doit être le PIB par habitant et non le PIB lui-même. Les Canadiens ont un niveau de vie plus élevé que les Chinois, par exemple, parce que notre PIB par habitant est plus élevé. C'est peut-être un argument qui va de soi, mais malheureusement, c'est un argument qui est souvent oublié dans le débat.

Maintenant, si nous convenons que le PIB par habitant est une mesure clé du bien-être économique moyen des Canadiens, nous pouvons commencer à discuter de l'impact économique de l'immigration. Permettez-moi de commencer par parler des mauvaises nouvelles, puis de passer aux bonnes nouvelles.

La mauvaise nouvelle, ou la vérité qui dérange, c'est qu'au Canada, l'immigration ne semble pas avoir d'effets positifs sur les salaires, les emplois ou le PIB par habitant. Toutes les études menées par des économistes universitaires respectés et crédibles ont révélé de faibles effets positifs, de faibles effets négatifs ou, le plus souvent, aucun effet. Par conséquent, le vaste consensus parmi les économistes spécialisés en immigration, c'est-à-dire des gens comme David Green, Craig Riddell, Mikal Skuterud, Arthur Sweetman ou Chris Worswick, c'est que l'immigration a fondamentalement peu ou pas d'effet sur l'économie. Bien entendu, cela diffère énormément du discours que nous entendons souvent.

Cette mauvaise nouvelle signifie deux choses. Premièrement, au Canada, l'immigration ne semble pas être un moyen viable d'accroître le PIB par habitant. Deuxièmement, les arguments en faveur de l'immigration devraient être fondés sur des facteurs non économiques.

Cela m'amène à la bonne nouvelle. La bonne nouvelle, c'est qu'en général, ces mêmes études indiquent que l'immigration n'a pas d'effets négatifs sur l'économie. C'est une bonne nouvelle parce que cette conclusion est incroyablement libératrice. Cela signifie que nous pouvons plaider en faveur de l'immigration en nous appuyant sur des arguments liés aux droits de la personne ou à la diversité. Nous n'avons pas vraiment à nous soucier de ses effets possibles sur l'économie.

L'une des mises en garde importantes à ce sujet, c'est que les études existantes reposent sur des niveaux d'immigration historiques qui oscillent entre 0,8 % et 1,0 % de la population. Si les niveaux d'immigration sont plus élevés, nous pouvons nous inquiéter

de la capacité de notre marché du travail à absorber davantage de travailleurs, ou du fait que nous n'admettons peut-être plus les immigrants les meilleurs et les plus brillants. Il y a quatre ans, mon collègue, Mikal Skuterud, et moi discutons de ces faits dérangeants. Nous pensions que les études précédentes sur l'immigration ne mesuraient peut-être pas la bonne chose. L'immigration avait peut-être un effet positif sur d'autres choses, comme l'innovation. Avec Jue Zhang, un étudiant au doctorat, nous avons passé plus d'un an à recueillir et à analyser des données. À notre grande surprise, le résultat a été le même. Les immigrants qualifiés au Canada, même ceux qui sont formés dans les disciplines des sciences, de la technologie, du génie et des mathématiques, semblent n'avoir aucun effet sur l'innovation.

Cela, je tiens à le souligner, va à l'encontre d'une grande partie des données probantes liées aux États-Unis et souligne la nécessité d'orienter nos politiques en utilisant des études canadiennes, et non américaines ou européennes. Nous soupçonnons que l'une des raisons de cette différence, c'est qu'au Canada, seulement un immigrant sur trois formé dans les disciplines des sciences, de la technologie, du génie et des mathématiques travaillait dans ces domaines, comparativement à deux natifs du Canada sur cinq et à plus de la moitié des immigrants américains formés dans ces domaines. Au Canada, l'ingénieur immigré qui conduit un taxi n'est pas un échec. C'est un fait. Soit dit en passant, nous avons également constaté que les immigrants formés au Canada avaient tendance à mieux réussir que ceux formés à l'étranger, ce qui laisse entrevoir une possibilité d'améliorer les résultats.

Étant donné que vous manifestez un intérêt particulier pour les effets que l'immigration a sur les collectivités rurales, permettez-moi de conclure en formulant quelques observations à ce sujet. Tout d'abord, il est nécessaire d'approfondir les recherches qui portent sur cette question. Ce que nous savons, c'est que la grande majorité des immigrants ont tendance à s'installer dans les grandes villes. Pour que l'immigration ait une incidence importante sur les collectivités rurales, il faudrait, premièrement, qu'il y ait un moyen d'inciter les immigrants à s'installer dans ces collectivités; deuxièmement, il faudrait qu'ils y restent; et troisièmement, il faudrait que ces immigrants s'écartent de la tendance générale qui fait que l'immigration a peu ou pas d'effet sur l'économie. Personnellement, je ne suis pas très optimiste. Dans l'étude que j'ai mentionnée plus tôt, nous prenions en considération 98 villes canadiennes, dont de nombreuses petites villes. Nous n'avons pas observé de différences considérables entre les effets que l'immigration a sur les petites villes et celles qu'elle a sur les grandes villes.

En conclusion, je souhaite qu'il y ait un dialogue ouvert et honnête sur l'immigration. Les données probantes représentent une base commune sur laquelle pourrait reposer une discussion ouverte. J'espère avoir réussi à vous donner une idée de très haut niveau du consensus fondé sur des données probantes qui existe parmi les économistes canadiens spécialisés en immigration, à savoir que l'immigration a peu ou pas d'effet sur notre économie.

Merci. C'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

• (1720)

La présidente: Je vous remercie, monsieur Blit, de votre déclaration préliminaire.

Cela conclut les témoignages de nos invités. En raison de la perturbation causée par les votes et le début tardif de la séance, il n'y aura qu'une seule série d'intervention de six minutes chacune.

Nous allons commencer par donner la parole à M. Hallan.

M. Jasraj Singh Hallan (Calgary Forest Lawn, PCC): Merci, madame la présidente. Je remercie également tous nos témoins qui font preuve d'une grande patience.

J'aimerais commencer par interroger M. Evereklian.

Je tiens à reconnaître la valeur de votre service et à vous en remercier. Je crois vous avoir entendu dire que vous avez été chef de cabinet de deux ministres, ce qui me semble incroyable.

J'aime vraiment l'idée que vous avez proposée. J'ai remarqué ce programme d'entrepreneuriat à l'intention des immigrants, qui permet aux gens de reprendre des entreprises. Dans le secteur de la construction d'habitations, quand les gens voulaient prendre leur retraite, leurs enfants ne voulaient pas reprendre l'entreprise, alors ils étaient un peu coincés. Certaines de ces entreprises marchaient bien.

J'ai également remarqué que lorsque les immigrants arrivent, ils peuvent apporter des idées nouvelles, de meilleures idées sur la façon d'améliorer les entreprises et de créer plus d'emplois. Je vous suis vraiment reconnaissant de la proposition que vous avez présentée.

La première question que je vous pose est la suivante: pourquoi ce nouveau programme devrait-il être mis en œuvre? Quelle est la différence entre ce que nous avons déjà maintenant et ce que vous proposez?

• (1725)

M. Agop Evereklian: Je vous remercie de votre question.

Il y a un problème dont nous sommes tous conscients, c'est-à-dire le vieillissement de notre population. La situation n'est pas différente au sein du monde des affaires. Une étude récente a démontré que parmi 200 000 entrepreneurs, il y en a près d'un tiers qui sont âgés de plus de 55 ans. Ils planifient déjà, si ce processus n'est pas déjà en cours, de transférer leurs entreprises — toutes catégories confondues.

Pourquoi? La réponse est très simple. Auparavant, au Canada, nous mettions en œuvre des programmes pour les investisseurs. Ces programmes offraient principalement aux ressortissants étrangers la possibilité d'investir au Canada pendant un certain nombre d'années, puis, à la fin de la période de cinq ans, de récupérer leur investissement et le rendement obtenu, ainsi qu'un passeport canadien en guise de remerciement. Ensuite, ces gens partaient.

Ce que je propose en ce moment, en toute humilité, c'est un programme qui fera en sorte que ces nouveaux immigrants appartenant à la catégorie des investisseurs ne viennent pas ici uniquement pour obtenir le passeport canadien. Ils viendront ici non seulement afin de s'établir et d'apporter une contribution dès le jour de leur arrivée, mais aussi afin de soutenir et de maintenir en place des entreprises et des emplois, et d'apporter en plus leur savoir-faire, leurs connaissances et leur contribution aux régions.

La catégorie des petites et moyennes entreprises est très dynamique. Vous savez tous que 80 % des entreprises appartiennent à cette catégorie. Si nous pouvions formuler une recommandation visant à accorder une certaine priorité aux immigrants appartenant à la catégorie des investisseurs, cela nous aiderait non seulement à remodeler la politique et les programmes d'immigration canadiens à l'aide de cette catégorie économique, mais cela apporterait aussi une contribution directe aux régions.

Veillez me permettre de vous dire que, lorsque je propose cette motion, cette idée ou ce projet, ce n'est pas au détriment de l'une des autres catégories de nos politiques d'immigration. Nous avons besoin de programmes humanitaires et de programmes de réunification familiale et de réfugiés. Ce programme serait mis en œuvre de concert avec tous les programmes existants. Il ne se ferait pas au détriment des programmes existants. En réalité, il s'agit d'un ajout.

J'espère que ma réponse était claire, monsieur.

M. Jasraj Singh Hallan: Je vous remercie beaucoup, monsieur Evereklian.

Pour poursuivre, je pense qu'il s'agit d'un concept très important pour remédier à un problème en Alberta, et d'après ce qu'on entend, dans d'autres régions du pays, même en Ontario et au Québec, c'est-à-dire comment retenir les gens dans les régions rurales? Comme vous le savez, quand les gens partent à la retraite, c'est aussi une perte de main-d'œuvre dans ces régions.

Comment le programme dont vous parlez pourrait-il être mis en œuvre, et comment pourrait-on s'assurer qu'il atteint son but?

M. Agop Evereklian: Madame la présidente, je remercie le vice-président de cette question supplémentaire.

Ce que je propose n'est pas une nouvelle idée, en fait. Il s'agit d'un modèle d'affaires éprouvé qui fonctionne au Québec depuis 2015.

Tout dépend de la façon dont on assure la coordination. Il ne s'agit pas simplement de délivrer des visas à des entrepreneurs immigrants pour qu'ils viennent s'établir ici. Le gouvernement du Québec a mis sur pied un organisme à but non lucratif en 2015 appelé

[Français]

CTEQ, soit le Centre de transfert d'entreprise du Québec.

[Traduction]

Cet organisme procède essentiellement à du jumelage pour les entreprises depuis le pays source jusqu'à la région rurale au Canada, au Québec. Il localise l'investisseur. Il localise l'entreprise qui doit être transférée, et il coordonne toutes les étapes de la transaction. Les gens sont certifiés avant d'arriver. Le jumelage a été fait, les questions financières ont été réglées. Tout a été examiné avant leur arrivée. Nous avons besoin d'un organisme similaire au Canada.

• (1730)

[Français]

Il faudrait un « CTEC », c'est-à-dire un centre de transfert d'entreprise du Canada.

[Traduction]

Le mandat pourrait être confié à des organismes existants comme la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, Partage-Action et la Banque de développement du Canada. Il n'est pas nécessaire de créer un nouvel organisme; ce modèle d'affaires à succès peut être repris par un organisme fédéral existant.

M. Jasraj Singh Hallan: Je vous remercie.

Je ne sais pas combien de temps il me reste, mais j'ai simplement...

La présidente: Votre temps est écoulé. Je vous remercie, monsieur Hallan.

Nous passons maintenant à M. Dhaliwal.

Monsieur Dhaliwal, je sais que vous partagez votre temps avec M. Regan. Allez-y, s'il vous plaît.

M. Sukh Dhaliwal: Je vous remercie, madame la présidente.

Madame la présidente, ma question s'adresse à Mme Rooney et Mme Wilkey.

Madame la présidente, elles ont parlé du Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord, un programme lancé par le gouvernement le 11 mai et qui se poursuit jusqu'en décembre 2022. J'aimerais savoir quels avantages de petites localités comme Nelson et Castlegar et les régions avoisinantes en ont retirés, et quels secteurs ou industries en particulier en ont profité?

Mme Andrea Wilkey: Bien sûr. Je peux commencer et céder ensuite la parole à Mme Rooney.

Je dirais que le programme est avantageux pour nos communautés parce qu'il a permis aux employeurs d'avoir du personnel pour pouvoir ouvrir leurs portes. C'est le problème auquel nous faisons face: la pénurie de personnel. Il faut mentionner aussi que le programme pilote n'en est qu'à ses débuts. Nous avons formulé diverses recommandations, mais elles sont encore en cours d'étude, alors il est un peu tôt pour vous parler de résultats précis.

Madame Rooney, aimeriez-vous ajouter quelque chose?

Mme Erin Rooney: Oui, j'aimerais ajouter que nous avons commandé la résidence permanente pour 129 demandeurs principaux, et sur ces 129, je pense qu'ils sont environ 122 à travailler et habiter déjà dans la région, alors ils sont ici... En fait, la plupart sont arrivés en tant qu'étudiants. Ils ont suivi un programme de formation de deux ans à Selkirk. Ils sont bien intégrés dans notre région et nos communautés. Ils ont des réseaux et sont déjà bien décidés à rester ici. C'est assurément avantageux pour l'employeur et l'employé, car la personne travaille déjà pour un employeur, et elle peut maintenant poursuivre le processus qui lui assure une paix et une sécurité en demeurant dans la région.

Nous sommes ravis des résultats jusqu'à maintenant, tout comme le sont les employeurs. Bien entendu, de plus en plus d'employeurs entendent parler de ce projet pilote et de ce qui leur est offert pour recruter et maintenir en poste de nouveaux employés.

M. Sukh Dhaliwal: Mme Nord a mentionné que la plupart des nouveaux immigrants vont s'installer dans six grandes villes. J'aimerais que vous nous parliez des mesures additionnelles qui peuvent être mises en œuvre pour accroître la régionalisation et les efforts visant à attirer les nouveaux venus dans des localités comme Trail, Castlegar et les régions avoisinantes.

Mme Leah Nord: Est-ce à moi que vous posez la question?

M. Sukh Dhaliwal: Mme Rooney ou Mme Wilkey peut y répondre.

Mme Erin Rooney: Je peux y répondre.

Nous avons beaucoup d'employeurs dans notre région qui cherchent à attirer des immigrants habitant dans d'autres régions, et je dois dire que cela se fait aussi à l'initiative des candidats. Des candidats de partout au Canada qui sont des ressortissants étrangers regardent du côté des 11 collectivités qui participent au programme pilote et y voient des endroits intéressants où aller vivre.

Nous avons des secteurs prioritaires, et nous attirons des gens qui sont diplômés d'autres programmes en Ontario et à Vancouver et qui voient les avantages de vivre dans notre région où le prix des maisons et des assurances est moins élevé. Les nouveaux arrivants

trouvent aussi agréable de pouvoir s'installer à l'extérieur des grandes villes, où il y a moins de pollution, où ils peuvent découvrir la faune et la flore et vivre près de la nature. C'est donc vraiment intéressant pour eux de s'y installer.

M. Sukh Dhaliwal: Monsieur Regan, c'est à votre tour maintenant.

L'hon. Geoff Regan (Halifax-Ouest, Lib.): Je vous remercie beaucoup, monsieur Dhaliwal, et madame la présidente.

Monsieur Hadhad, je suis heureux de vous avoir avec nous.

M. Tareq Hadhad: Je vous remercie.

L'hon. Geoff Regan: Vous êtes un des nombreux exemples de nouveaux venus en Nouvelle-Écosse, dans la région atlantique et au Canada, qui sont arrivés ici avec un regard nouveau et de solides compétences et qui ont créé une activité économique qui profite à la région, et vous en profitez aussi, je crois, en propageant la paix et la gentillesse.

En tant qu'ancien étudiant de l'Université St. Francis Xavier, il y a de cela quelques années, je suis heureux de savoir que les étudiants peuvent non seulement encore se rendre au restaurant The Wheel pour s'acheter une pizza, mais qu'ils peuvent aussi aller au Peace By Chocolate se procurer d'excellents chocolats, que je peux aussi acheter dans des boutiques partout au Canada. C'est fantastique.

• (1735)

M. Tareq Hadhad: Je vous remercie.

L'hon. Geoff Regan: Permettez-moi de vous poser une question. Nous savons que la migration mondiale a été chamboulée par la pandémie. Le Canada a, malgré tout, l'un des taux de réinstallation des réfugiés les plus élevés au monde, et le ministre Mendicino vient d'annoncer trois nouvelles mesures, dont un programme de parrainage privé et une augmentation du nombre de personnes protégées admises au Canada cette année, qui passe de 23 500 à 45 000. Que peut-on faire pour que ces initiatives servent à encourager les gens à aller s'installer dans les collectivités rurales, comme vous l'avez fait?

M. Tareq Hadhad: Je vous remercie beaucoup de vos bons mots. Monsieur Regan, pour être honnête, je ne connaissais rien d'autre du Canada à mon arrivée que ce qu'on appelait le « MTV », soit Montréal, Toronto et Vancouver. Les immigrants ne savent vraiment pas grand-chose des localités rurales et de la qualité de vie que ces lieux peuvent leur offrir.

Je dois aussi mentionner que j'ai été surpris de voir qu'on trouve dans les collectivités rurales du Canada les mêmes services que dans les grandes villes. Dans d'autres pays comme ceux du Moyen-Orient, et en Syrie, d'où je viens, lorsque vous habitez en région, vos chances d'avoir accès à des soins de santé, à un hôpital, à des médicaments, à l'école, à l'université sont très minces, alors qu'au Canada, l'accès à ces services est le même. Les immigrants ne sont pas au courant de cela.

Au bout du compte, je pense que la plupart des immigrants vont vouloir aller s'installer en région et dans une petite localité s'ils sentent qu'ils sont les bienvenus, qu'ils sont chez eux, et c'est ce que j'ai trouvé à Antigonish. J'espère vraiment que les petites et les grandes localités du Canada vont travailler ensemble pour mettre en œuvre ces initiatives formidables offertes par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux pour que les immigrants disposent des ressources dont ils ont besoin et sachent qu'elles sont déjà à leur disposition. Je pense que plus d'immigrants seront disposés à rester dans les régions rurales, plutôt que dans les grandes villes, s'ils savent qu'ils bénéficient des mêmes services.

La présidente: Je vous remercie, monsieur Hadhad. Votre temps est écoulé.

Nous passons maintenant à Mme Normandin.

Madame Normandin, vous disposez de six minutes pour poser vos questions.

[Français]

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Je vous remercie beaucoup, madame la présidente.

Je vais également prendre le temps de remercier les témoins d'avoir été aussi patients et d'être restés avec nous. Nous leur en sommes reconnaissants.

Monsieur Agop, j'ai une première question à vous poser concernant le programme de reprenariat que vous suggérez. Que pensez-vous de l'idée d'octroyer des points supplémentaires pour une reprise d'entreprise qui se ferait en région?

M. Agop Evereklian: Je vous remercie de votre question.

Oui, cela pourrait être une idée tout à fait valable. Je voudrais ajouter que la plupart des immigrants investisseurs favorisent les régions parce qu'ils trouvent que la qualité de vie y est meilleure et que les chances de réussir y sont plus nombreuses, parce qu'il y a moins de concurrence et beaucoup plus d'occasions.

Alors oui, j'accueille favorablement cette suggestion, madame Normandin.

Mme Christine Normandin: Je vous remercie.

Ma prochaine question s'adresse à M. Hadhad.

Premièrement, nous sommes vraiment désolés de ne pas pouvoir goûter à vos chocolats, d'autant plus qu'un peu de sucre nous aurait fait du bien et aurait été le bienvenu, à nous les députés, dans la dernière étape de la séance.

Vous parliez des services en région. En ce qui a trait au développement entrepreneurial, avez-vous l'impression que, pour cela aussi, il y a autant de services en région qu'en ville?

On pourrait penser qu'en ville, il y a plus de soutien aux entreprises et qu'il y a aussi de plus grandes communautés d'accueil pour aider les entrepreneurs à démarrer leurs entreprises.

J'aimerais entendre votre opinion sur la différence entre villes et régions.

M. Tareq Hadhad: Je vous remercie, madame Normandin.

[Traduction]

C'est une excellente question.

Dans les collectivités rurales, les services portent principalement sur l'éducation et l'enseignement du français ou de l'anglais comme langue seconde. Ils tournent autour de l'intégration, des comités, des titulaires d'ententes de parrainage qui se trouvent maintenant partout au pays.

Je pense que nous avons été chanceux d'arriver dans un endroit comme Antigonish où les gens étaient désireux de donner de leur temps, de leur énergie et de leurs efforts pour nous aider à donner à nos vies un nouveau départ, parce que les petites localités ont besoin d'immigrants et ils veulent les voir rester. Ils ne veulent pas les voir repartir pour une grande ville après un ou deux ans.

Toutes les petites localités au Canada ayant une population vieillissante ont comme objectif d'attirer des immigrants, car il y a des pénuries de main-d'œuvre. En lançant une entreprise dans une petite localité comme Antigonish, il est difficile même pour nous de trouver des employés. Peace By Chocolate offre maintenant des dizaines de postes et certains restent affichés plus de deux mois sans trouver preneur, parce que beaucoup de gens quittent les petites localités pour aller dans les grandes villes.

Nous essayons maintenant de mieux faire connaître notre histoire, afin que les immigrants sachent au départ qu'ils peuvent trouver une occasion à saisir. J'aimerais ajouter que lorsque nous sommes arrivés ici, j'étais le seul membre de ma famille à parler anglais. Les membres de ma famille étaient très attirés par une grande ville comme Montréal et auraient pu repartir après quelques mois pour trouver une communauté qui parle arabe, mais ils ont pris une chance, et toute la communauté a pris une chance en les soutenant depuis lors.

• (1740)

[Français]

Mme Christine Normandin: Je vous remercie de votre réponse exhaustive.

J'ai une question à poser au professeur Blit.

Vous avez parlé du fait que le pays ne retire pas nécessairement d'avantages de l'immigration. Comme immigrant, peut-on retirer plus d'avantages de l'immigration en région? Avez-vous, par exemple, des statistiques portant sur des taux de chômage moins élevés chez les immigrants en région et de meilleurs salaires pour les immigrants en région?

J'aimerais vous entendre parler de ce que les régions peuvent apporter aux immigrants, plutôt que de ce que les immigrants peuvent apporter aux régions.

M. Joel Blit: Je vous remercie beaucoup, madame Normandin.

Je vous répondrai en anglais si cela ne vous dérange pas, car il y a longtemps que j'ai étudié en français.

[Traduction]

Je pense que vous voulez savoir, et corrigez-moi si je me trompe, si les immigrants qui vont s'établir dans les petits centres apportent leur contribution, et aussi si ces centres aident les immigrants à mieux réussir.

Nous avons très peu de données à ce sujet. Les seules que nous ayons proviennent probablement des programmes de candidats des provinces. Je ne peux pas vous dire par cœur ce qu'il en est. J'ai l'impression que les immigrants qui vont s'installer dans des régions éloignées à l'extérieur des grands centres s'en tirent souvent mieux — au début à tout le moins — que ceux qui vont s'installer dans les grandes villes, mais avec le temps, les deux convergent.

C'est mon impression. Si vous voulez avoir plus de détails, je vais devoir fouiller et essayer de vous trouver l'information. Il n'y a pas beaucoup de données, et c'est pourquoi je trouve qu'il est important que vous mettiez en place un programme pilote pour trouver des réponses à ce sujet.

[Français]

Mme Christine Normandin: Je vous remercie, monsieur Blit. J'en profite pour vous féliciter de la qualité de votre français, qui est très bon.

J'ai une autre question. Outre les caractéristiques économiques de l'immigration, devrions-nous nous attarder aussi à d'autres facteurs comme le maintien des écoles?

Quand il n'y a pas assez d'enfants dans les écoles, on les ferme. L'immigration assure aussi la survie des écoles et la vitalité de certaines communautés. Devons-nous aussi analyser ces facteurs?

[Traduction]

M. Joel Blit: Encore une fois, il est difficile de répondre à cette question. En règle générale, les immigrants — mes parents, par exemple — gagnent moins que les Canadiens et utilisent les services gouvernementaux dans les mêmes proportions ou un peu plus. Si on regarde la question du point de vue du revenu et du gouvernement, si on gagne plus d'argent, on paie plus d'impôt.

La présidente: Veuillez conclure, car le temps est presque écoulé.

M. Joel Blit: Je dirais qu'en fin de compte, il n'est pas clair que l'immigration présente un gros avantage de ce point de vue.

La présidente: Je vous remercie, madame Normandin.

Nous terminons maintenant notre série de questions avec Mme Kwan qui dispose de six minutes.

Mme Jenny Kwan: Je vous remercie beaucoup, madame la présidente, et je remercie aussi tous nos témoins.

J'aimerais poser ma question à M. Syed Hussan. Vous avez parlé des travailleurs migrants et du fait qu'il est nécessaire pour eux d'avoir le statut de résident. Nous essayons de comprendre, dans ce contexte, l'impact qu'ont les travailleurs migrants dans les communautés rurales et nordiques.

Pourriez-vous nous parler des défis auxquels ils font face dans ces collectivités?

M. Syed Hussan: Bien sûr. Je tiens à rappeler que nous avons une migration vers les collectivités rurales, nous avons les migrants temporaires. Nous devons comprendre l'ensemble de la situation et non pas une partie seulement.

Le problème fondamental, c'est qu'ils ne peuvent pas faire valoir leurs droits comme travailleurs, leurs droits aux soins de santé, à l'éducation, aux services sociaux, etc., et tout cela parce que les migrants et les gens sans papiers n'ont pas le statut de résident permanent. Ils n'ont pas le pouvoir de faire valoir leurs droits.

Le deuxième problème est le fait que les programmes de résidence permanente comportent de nombreuses dispositions d'exclusion, comme je l'ai déjà expliqué.

• (1745)

Mme Jenny Kwan: Au sujet de la rétention, que devrait faire le gouvernement, à votre avis, pour s'assurer que les gens restent dans les collectivités rurales et nordiques? Quel conseil lui donneriez-vous?

M. Syed Hussan: C'est très simple. Les gens qui sont déjà sur place, et qui y restent parfois pendant des décennies, n'ont pas le droit de résidence permanente. Ils ne peuvent pas faire venir leur famille et ne peuvent pas s'établir. La chose la plus simple à faire serait d'accorder le statut de résident permanent à ces gens qui ont un permis temporaire et qui sont déjà sur place.

C'est pourquoi j'ai parlé de Thunder Bay. Ses représentants ont témoigné à la dernière séance. Comme je l'ai mentionné, 3 300 nouveaux permis ont été délivrés en 2018 uniquement. Il en va de même partout au pays. Des milliers de résidents temporaires vont vivre dans ces collectivités et pourraient facilement s'y établir. Il faudrait donc en premier lieu leur permettre d'avoir plus facilement accès au statut de résident permanent en le leur accordant immédiatement.

Par ailleurs, quand on pense au programme existant, au transfert du système d'immigration et aux valeurs régionales, nous ne sommes pas en mesure d'effectuer un suivi, et donc de faire respecter les droits.

Comme je l'ai mentionné, il y a beaucoup de problèmes entourant le contrôle par l'employeur et les programmes de dépendance à l'employeur. Dans les provinces atlantiques, par exemple, les emplois sont souvent saisonniers. Nous voyons donc des employeurs — qui doivent, pour participer à ces programmes, offrir du travail à temps plein non saisonnier pendant une année complète — envoyer des lettres pour obtenir des travailleurs en disant qu'ils viennent pour un contrat d'un an. Puis, pendant les quatre mois hors saison, les travailleurs n'ont pas de travail, ne sont pas payés, n'ont pas droit à l'assurance-chômage, parce qu'ils doivent faire la preuve qu'ils sont des employés à temps plein et permanents.

Le système ouvre la porte à l'exploitation. Tout programme fortement tributaire d'offres d'emploi assorties de conditions liées aux employeurs donne ainsi aux employeurs la possibilité d'exploiter les travailleurs, et certains vont le faire. C'est le problème.

Cela vient s'ajouter aux problèmes d'exploitation des travailleurs déjà existants dans les volets pour les migrants. C'est pourquoi j'ai mentionné, pour le compte rendu, les noms de huit personnes qui sont mortes au cours des trois derniers mois uniquement, tous dans des collectivités rurales, et qui sont des travailleurs migrants. C'est ce dont nous devons parler. Ce sont des immigrants qui se trouvent dans des collectivités rurales et qui meurent littéralement. Sept d'entre eux sont morts pendant qu'ils étaient soumis aux règles de quarantaine fédérales, ce qui veut dire pendant qu'ils étaient sous la responsabilité de ce comité et du gouvernement fédéral.

Mme Jenny Kwan: Des défenseurs des droits des travailleurs migrants m'ont dit récemment que de nombreux travailleurs migrants qui se trouvent dans des collectivités rurales et nordiques ne peuvent pas présenter une demande dans le cadre du volet pour les travailleurs migrants qui vient d'être annoncé. Ils n'ont pas accès à la technologie ou aux soutiens nécessaires pour présenter une demande de résidence permanente.

Qu'en pensez-vous?

M. Syed Hussan: Certainement. Commençons par le début.

Votre employeur ne vous accordera pas de congé pour passer un examen d'anglais. Nous essayons de préparer les travailleurs agricoles de tout le pays à passer ces examens. Nous devons leur envoyer des livres de pratique du Système international de tests de la langue anglaise, car ils n'ont même pas d'ordinateur pour se connecter à l'examen d'anglais. Ils n'ont pas d'ordinateur, ce qui signifie qu'ils ne peuvent pas télécharger de documents PDF. Ils ne peuvent pas faire de demande en ligne. Il leur est impossible d'accéder aux applications. Essentiellement, les employeurs ne leur donnent pas... Ces personnes font des journées de 17 heures et se trouvent parfois au plus fort de la saison, alors comment pourraient-elles accéder à ces programmes de résidence permanente?

Comme vous le savez, le Programme des travailleurs étrangers temporaires permet aux employeurs de faire travailler des personnes pendant trois mois sans leur donner un seul jour de congé. C'est le contrat fédéral que le Canada a accepté. C'est ce qui se passe en ce moment même. Ces personnes travaillent sept jours par semaine, à temps plein, et il n'y a pas d'infrastructure. Elles ne peuvent même pas prendre le bus ou un taxi pour se rendre à des cours, et il n'y a pas de cours d'anglais le dimanche soir pour qu'elles puissent pratiquer.

Les exigences linguistiques et le manque d'accès à la technologie font que seul un type de personne très précis est capable d'accéder à ces programmes, et les employeurs les font entrer en concurrence les uns avec les autres.

Mme Jenny Kwan: Le gouvernement devrait-il alors renoncer à toutes ces exigences supplémentaires?

M. Syed Hussan: Tout à fait.

Je pense que nous devons comprendre que le statut de résident permanent est le mécanisme par lequel les personnes accèdent aux droits. Si les droits d'accès sont refusés à ces personnes, nous ne pouvons tout simplement pas avoir une société équitable. Il est impossible d'avoir une société équitable dans laquelle 1,6 million de personnes, soit une personne sur 23, ne possèdent pas le statut de résident permanent. C'est un fait, tout simplement.

Mme Jenny Kwan: L'un des problèmes qui suscitent de l'inquiétude est que même les personnes qui ont réussi à présenter une demande craignent qu'avec le temps nécessaire au traitement des demandes, elles n'aient pas... C'est-à-dire qu'elles perdront leur statut parce que leur emploi aura pris fin.

Quelle est votre opinion à ce sujet?

M. Syed Hussan: Cette situation est déjà vécue par des dizaines de personnes. Il n'y a pas de permis de travail transitoire. Vous présentez une demande au titre du programme. Vous attendez. J'ai raconté l'histoire du travailleur...

La présidente: Il vous reste dix secondes.

M. Syed Hussan: ... dont l'employeur a annulé la nomination, et qui n'a pas pu maintenir son statut.

Nous observons déjà ce problème dans tout le pays. De plus en plus de personnes vont devenir des sans-papiers, et les sans-papiers ne bénéficient d'aucun droit et d'aucune protection. On ne construit pas une société transformatrice de cette manière, en dehors de la pandémie de COVID-19. Ce n'est qu'une nouvelle version de...

• (1750)

Mme Jenny Kwan: Le gouvernement doit-il...

La présidente: Merci, madame Kwan. Votre temps est écoulé.

Cette série de questions est terminée.

Je profite de cette occasion pour remercier tous nos témoins d'avoir été patients et compréhensifs. Je suis désolée que nous ayons pris du retard au début. Nous avons dû interrompre la séance en raison des votes.

Si vous souhaitez porter certaines questions à l'attention du Comité et que vous n'avez pas pu les soulever aujourd'hui par manque de temps, parce que nous n'avons pas procédé à une série complète de questions, vous pouvez toujours envoyer vos observations écrites au greffier du Comité. Ces renseignements seront distribués à tous les membres. Vous pouvez signaler quelque chose au Comité de cette façon.

Je vois que Mme Kwan a la main levée.

Mme Jenny Kwan: Merci beaucoup, madame la présidente.

Je me demande si M. Hussan pourrait fournir au Comité des renseignements sur les problèmes relatifs au permis de travail transitoire et nous dire ce que le gouvernement devrait faire à ce sujet. Je m'adresse également aux autres témoins.

La présidente: Je viens de dire à tous les témoins que s'ils souhaitent fournir des renseignements sur des questions dont ils n'ont pas pu discuter aujourd'hui, ils peuvent envoyer leurs observations écrites au greffier du Comité. Une fois que le greffier les aura reçues, elles seront distribuées à tous les membres.

Sur ce, je tiens à remercier tous les témoins d'avoir comparu devant le Comité et d'avoir fourni des renseignements importants.

J'ai été heureuse d'apprendre que Mme Normandin a, comme moi, un penchant pour les sucreries.

Merci à tous. Passez une excellente soirée. Encore désolée du retard pris au début de la séance.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>